

# ENTRE NOUS

*Bulletin municipal de Saint-Roch*



→ **L'entrée  
en musique !**

St ROCH



**BERTHAULT AUTOMOBILES**  
02 47 41 20 35



Ventes  
réparations  
Toutes  
marques

77 rue Nationale  
37390 la Membrolle sur Choisille  
Fax : 02.47.54.89.59.

**Chaud**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉNOVATION  
POËLE & CHAUDIÈRE À GRANULÉS - TOILETTES JAPONAISES

Olivier Blin  
5, rue de Vallaudron - 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE  
Tél. 02.47.78.72.44 - Port. 06.04.09.12.49 - www.ochaud.fr  
SIRET 532 831 047 00016 - SARL AU CAPITAL DE 10 000 €

**CEF BOISSONS**  
02 47 56 75 78

7, rue des Terrages  
37390 Saint-Roch

FOURNISSEUR DE  
TOUTES BOISSONS

**TOITURES**  
TOURANGELLES

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - NEUF ET RÉNOVATION  
ENTRETIEN DE TOITURE - ISOLATION - RAMONAGE - TUBAGE - FUMISTERIE  
MAINTENANCE ET POSE DE FENÊTRE DE TOIT VELUX

Tél. 06 18 71 66 67 / Fax 02 47 55 92 20

18 rue des Mésanges - 37390 Saint-Roch  
www.toitures-tourangelles.com / sarl.toitures-tourangelles@sfr.fr

Une énergie propre et économique...  
**Choisissez le gaz !**

**Sorégies**  
Fournisseur régional d'énergie

Pour connaître la solution gaz adaptée à votre situation

**N°Azur 0 810 50 50 50**  
PRIX APPEL LOCAL

**Sorégies**  
NOTRE ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

## EN DIRECT



*Souhaitons ensemble que cette nouvelle année soit meilleure que celle qui vient de s'écouler car il n'est pas de crise qui ne connaisse de sortie.*



Une année s'achève, une autre débute, un éternel recommencement me direz-vous, mais la crise financière n'en finit pas et touche également bon nombre de pays. Elle a réduit considérablement le pouvoir d'achat et infligé des pertes d'emploi également en France, cette situation entraîne inexorablement des répercussions sur notre commune en premier lieu au niveau des investissements.

Souhaitons ensemble que cette nouvelle année soit meilleure que celle qui vient de s'écouler car il n'est pas de crise qui ne connaisse de sortie.

Au registre communal, nous poursuivons le programme sur lequel nous nous sommes engagés. Nous venons d'achever notre nouveau vestiaire sportif avec un accompagnement financier du Conseil Général de 30%, nous allons également réaliser l'effacement d'une partie des réseaux rue Principale dès le début de l'année avec une subvention de 30% accordée par le SIEIL (syndicat intercommunal d'énergie du département). Nous travaillons actuellement sur la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Il nous faudra être prudent pour nos projets à venir.

2011 aura été un bon cru pour notre classement des villages fleuris. Les compositions mises en œuvre par Caroline, nous auront permis de passer de la 19<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place. Félicitation à Caroline, Pascal

et Bruno pour leur travail en commun. Notre jeune paysagiste aura pour mission d'obtenir une fleur en 2012. Nous mettrons tout en œuvre pour l'accompagner vers cet objectif.

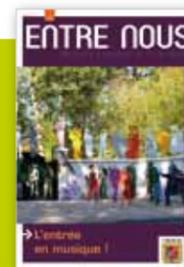
L'année 2012 sera riche en événements. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, car le printemps sera placé sous le signe des suffrages. Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai et les élections législatives les 10 et 17 juin.

Je souhaite remercier l'ensemble du conseil municipal, les membres du CCAS, tous les membres des commissions, les bénévoles et associatifs ainsi que nos artisans et commerçants, l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur dévouement pour notre commune. Je remercie également nos annonceurs qui nous accompagnent pour la réalisation de notre bulletin municipal.

Je tiens également à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout une excellente santé pour cette nouvelle année 2012.

**Je vous donne rendez-vous le vendredi 13 janvier 2012 à 19 heures à la salle des Fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

*Alain ANCEAU  
Maire de Saint Roch.*



"ENTRE NOUS"  
Bulletin municipal d'information  
Directeur de la Publication :  
Alain ANCEAU  
Rédaction :  
Commission Relations  
Publiques et les Associations  
Conception, réalisation :  
Cawet communication  
06 21 55 02 31

Le Bulletin est en grande partie financé par les annonceurs. Qu'ils en soient remerciés.

Si vous désirez figurer dans le prochain «Entre nous», contacter la Commission Relations Publiques ou la Mairie.

Janvier 2012 n° 14

page 4-5-6-7-8

### LA VIE DE LA COMMUNE

École Yvan Pommaux Saint Roch ; Stationnement : rappel aux riverains ; Ça chemine à la Commission environnement... ; La commission bâtiment en action ; Les détecteurs de fumée les conseils de la commission bâtiment ; Une rando pleine de soleil ; Sur le chemin de la Voirie ; Rendez-vous ; CCAS : le rendez-vous annuel des aînés ; Orchestre animal à St-Roch sculpté par Monsieur Michel Audiard

page 9-10-11

### INFORMATIONS PRATIQUES

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense ; Nuisances sonores nuisances odorantes circulation

sur les chemins ; Nouveaux arrivants ; Les essaims d'abeilles ; Le site internet de la Communauté de Commune Gâtine et Choisilles ; Informations aux propriétaires de chiens ; Problème de voisinage ; Campagne de sécurisation ; Info Restauration rapide et fromager ; Votre commune s'engage dans le raisonnement du désherbage pour améliorer la qualité de l'eau de nos rivières

page 12-13-14-15

### LES ASSOS COMMUNIQUENT

Touraine Bikers band ; APE Association des Parents d'Elèves ; APE Section Loisirs ; K'Rock vacances ; Ça ne doit pas rester entre nous ! ; Le Club des Aînés ; Les Anciens Combattants ; Découvrez les danses

## AU SOMMAIRE

en ligne et les danses de salon ; Roch en Choeur trouve sa place à Saint-Roch ; Football Loisirs à l'AS Saint Roch : stabilité... et nouveauté ! ; Gym Tonic Saint-Roch

page 16-17-18

### COMMUNIQUÉS

Etat civil année 2011 ; Élections ; Communiqué de la gendarmerie

page 19-20

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contacts ; Trombinoscope des employés communaux.



## École Yvan Pommaux, Saint Roch

Les 158 élèves de l'école ont fait leur rentrée le 5 septembre 2011.

Organisation pédagogique :

Les effectifs se répartissaient ainsi le jour de la rentrée :

- Classe de Mme DUPIC : 19 élèves (17 PS/2 TPS)
- Classe de M. MAYON : 23 élèves (14MS /9 GS)
- Classe de Mme LELARGE : 22 élèves (12 GS /10 CP)
- Classe de Mme HERSARD : 23 élèves ( 10 CP/13 CE1 )
- Classe de Mme EL ABDELLAOUI et Mme LEON : 24 élèves (8 CE1/16 CE2 )
- Classe de M. PICARD : 25 élèves (CM1 )
- Classe de M BRIANT : 22 élèves (CM2 )

L'équipe enseignante reste la même pour cette rentrée, un changement cependant : Mme Eluard est remplacée par Mme Léon pour la classe de CE1/CE2.

Rétrospective septembre/décembre 2011:

- La fête de l'école a permis de finir l'année scolaire dans une ambiance chaleureuse, autour d'un repas organisé par l'association de parents d'élèves, dont le succès s'est confirmé.
- Les élèves de maternelle se sont initiés aux « saveurs de la mer » au restaurant Le Marisa, dans le cadre de la semaine du goût.
- Les élèves d'élémentaire participeront prochainement aux jeunes musicales de France : série de concerts à la salle Thélème.
- Les élèves de CM participeront à un cross à Saint Etienne de Chigny au mois de décembre.

## Stationnement : rappel aux riverains

La Municipalité rappelle que le stationnement des véhicules est interdit :

- sur les trottoirs qui doivent être exclusivement réservés à la circulation piétonne et plus particulièrement aux poussettes.
  - Sur le rond point du monument aux morts.
- Les contrevenants à cet article du code de la route, s'exposent à des sanctions.

Remerciements à tous ceux qui aident et soutiennent l'école et nos actions éducatives ou associatives pendant l'année scolaire : **Municipalité, Association de parents d'élèves, parents d'élèves. Leur investissement contribue à la réussite de projets pédagogiques motivants pour les élèves (sorties culturelles, visites, découvertes...).**

Projets :

Un projet de classe découverte est à l'étude. D'autres sorties à caractère culturel ou sportif viendront soutenir les apprentissages des élèves.

Date à retenir

Vendredi 22 juin, fête de l'école

## Ça chemine à la Commission environnement...

En bas de la rue Principale et au début du chemin de la Sourisserie, les employés de la commune ont construit un pont de bois qui enjambe le ruisseau parallèlement à la route. Cette réalisation, que nous avons voulue bien intégrée au paysage environnant, apporte la sécurité aux piétons et cyclistes qui n'ont plus à emprunter la route, à un endroit où le rétrécissement de la chaussée pouvait rendre le passage dangereux. De plus, il ouvre la voie à d'agréables balades pédestres autour du village, vers le chemin de la Sourisserie, la voie romaine, les alentours de la station, et prochainement la nouvelle piste cyclable. Nous vous invitons à profiter des derniers beaux jours pour emprunter le petit pont de bois et découvrir les nombreux sentiers champêtres qui font le charme de notre commune.



Le nouveau rond point en face de la mairie était un peu Lnu. Aussi la commission environnement, avec l'aide de monsieur Delcroix de la chambre d'agriculture, a souhaité lui trouver une décoration originale. Les travaux ne sont pas encore terminés, mais vous pouvez déjà voir, juchée sur un petit tertre au milieu du rond point, une borne milliaire décorée du blason de Saint-Roch. Celui-ci a été réalisé en émaux de Briare.

Du temps des Romains, les bornes milliaires étaient des pierres en forme de colonne destinées à indiquer les distances sur les voies romaines.

Celle-ci a été réalisée par un artiste de Semblançay à partir d'une pierre d'époque en provenance de Charentilly, et la pose a été faite par les employés municipaux. La voie romaine est symbolisée par les pavés. Enfin quelques plantations viennent compléter le tableau.

Une autre réalisation de la commission concerne l'aménagement du sentier qui, au départ de la salle de sports, longe la petite Choisille pour rejoindre la rue de la Picheirie en passant par l'allée du Mortier Renaud. Le sentier, ainsi que les abords du ruisseau ont été dégagés, et c'est également une belle balade à faire en famille, à pied ou à vélo, pour découvrir notre village sous des angles de vue assez inhabituels.

la Commission environnement.

## La commission bâtiment en action

Après quelques retards dans la programmation des travaux, les nouveaux vestiaires sportifs sont depuis le 15 septembre à la disposition des associations sportives.

Le coût de cette opération est de 129 000 euros HT. Il est à souligner que le Conseil général nous a accordé une subvention de 38 600 euros.



Installation d'une alarme intrusion dans les locaux de la mairie.

Poursuite des travaux de rénovation des locaux de la mairie ; isolation des combles, réfection des bureaux de l'étage (installations électriques, chauffage et peinture).

Aménagement des combles de la boulangerie «locaux privatifs».

Projet de réhabilitation des anciens vestiaires sportifs (estimation du coût des travaux).

Rédaction du règlement de location de la salle polyvalente.

Réfection des façades du plateau sportif couvert (Maîtrise d'Ouvrage CCGC).

**CLIMAT** Laurent POTIER  
**CHAUFF' PASSION**

CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
CLIMATISATION

Installateur  
**De Dietrich**  
Le Confort Durable

QualiPV QualiSi

ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH  
Tél / Fax : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65

TV • VIDEO • HIFI • ELECTROMÉNAGER

**GITEM**

02 47 24 30 24  
02 47 24 32 70

CENTRE COMMERCIAL DE L'HIPPODROME NEUILLE-PONT-PIERRE

**SUPER U**  
les nouveaux commerçants

**bjb** Brigitte JACQUELIN-BREBION  
Expert-comptable

Partenaire des PME, TPE et associations  
Comptabilité  
Gestion  
Fiscalité  
Social

8, rue des Pinsons ■ 37390 SAINT-ROCH ■ brigitte.brebion@orange.fr  
02 47 38 80 12 ■ 06 18 708 704  
Cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Expert-comptables des Pays de Loire

## Les détecteurs de fumée les conseils de la commission bâtiment

**Les détecteurs de fumée obligatoires dans tout logement avant le 8 Mars 2015**



Les incendies domestiques font 10.000 victimes chaque année dont près de 800 décès. Sachant que la fumée est la 1<sup>ère</sup> cause de décès chez les victimes d'incendie et que 70% des feux meurtriers d'habitations ont lieu la nuit, il fallait trouver un dispositif permettant de détecter seul la fumée et d'avertir les occupants du logement au moyen d'un signal d'alarme sonore, avant que les fumées toxiques ne les asphyxient: ce système existe, c'est le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF).

Très simple d'utilisation, facile à poser et d'un prix modeste, il est néanmoins indispensable qu'il soit marqué CE et conforme à la norme NF EN 14604 sur les dispositifs d'alarme de fumée afin de garantir sa fiabilité. Jusqu'à présent laissé au bon vouloir des occupants d'un logement, l'équipement en détecteurs de fumée dans les bâtiments à usage d'habitation individuels ou collectifs, est devenue obligatoire depuis la parution de la Loi n°2010-238 du 9 Mars 2010 et du Décret n°2011-30 du 10 Janvier 2011.

Ainsi, «l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, a sous sa responsabilité l'installation dans celui-ci d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Il veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif» (article R. 129-13 du code de la construction et de l'habitation).

### L'installation des détecteurs de fumée en pratique :

#### Quels détecteurs choisir ?

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604. Certains détecteurs portent également la mention NF qui est une marque de certification de qualité supplémentaire. Le détecteur autonome avertisseur de fumée est constitué d'un boîtier qui renferme un système de détection de fumée, une alimentation électrique par pile qui lui permet d'être autonome et d'avertir les occupants grâce à une sirène intégrée. Certains détecteurs sont interconnectables et produisent leurs signaux d'alarme sonore simultanément, si l'un d'eux réagit. Ils peuvent être raccordables à partir de l'alimentation électrique du logement, sous réserve dans ce cas qu'ils soient équipés d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique.

#### Où les installer ?

Il est recommandé d'installer à minima un détecteur par niveau notamment dans les couloirs distribuant les chambres. On les fixe, de préférence au plafond où la fumée va s'accumuler. Les détecteurs ne doivent pas être installés dans les cuisines et les salles de bains, car les vapeurs dégagées dans ces locaux peuvent déclencher des alarmes non justifiées.

#### Quel entretien nécessitent-ils ?

Fonctionnant sur pile, un signal sonore indique quand la pile doit être changée. Vérifier mensuellement le fonctionnement de l'alarme au moyen du bouton de test. Nettoyer régulièrement le détecteur au moyen d'un aspirateur pour éliminer les poussières déposées.

#### Quel est le coût d'un détecteur ?

Le prix d'un détecteur de qualité varie en moyenne entre 10 et 30 euros. On en trouve notamment dans les grandes surfaces de bricolage.

**Conclusion : N'attendez pas 2015 pour équiper votre logement d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) car ces petits appareils font gagner, notamment la nuit, les quelques minutes qui permettront de sauver biens des vies et d'éviter des traumatismes et des brûlures graves.**

La commission bâtiment vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La commission bâtiment

## Sur le chemin de la Voirie

Si nous faisons ensemble le point sur les travaux de voirie réalisés cette année 2011 :

- Rue du Louvandier : partie de la voie Romaine, à la rue de l'Orée du bois
- Rue de la Bordezière : du rond point de la mairie à la route de Pernay. Aussi la remise en état du petit • Pont, sur la petite Choisille, dont le parapet menaçait de tomber
- Rue des Aubuis : de la route de Pernay au cimetière
- Rue de la Baratterie : partie de la rue des Aubuis à l'école. Et création de parkings afin de libérer les trottoirs et «essayer» de réduire la vitesse
- Même si cela est insuffisant, la mise aux normes des 2 ralentisseurs rue des Brosses
- Réfection des marquages au sol par notre équipe
- Rue de la Vallée : busage du fossé devant le lotissement à la rue de la Picherie

### Maintenant les travaux à court terme

- Finition du revêtement de la «voie verte» rue de la Vallée, partie du lotissement à la rue de la Picherie
- Vestiaire sportif : finition de l'aménagement extérieur en enrobé. Agrandissement du parking existant.

Nous sommes bien conscients que cela reste très insuffisant, mais notre budget Voirie est très limité.

Le responsable Voirie  
Michel Halopé

## Rendez-vous

Le Maire présentera ses vœux aux habitants de Saint-Roch le

**vendredi 13 janvier 2012**  
à 19 heures  
à la salle d'Activités.



**SARL DUBOIS MICHEL**

CHARPENTE • COUVERTURE  
RÉNOVATION

Ossature bois  
Aménagement de combles

"La Brosse" - 37230 FONDETTES  
dubois.mdecv@orange.fr  
**Tél. : 02 47 42 10 77**

## CCAS : LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES AÎNÉS

Comme chaque année, un repas a été offert aux Aînés par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), le Dimanche 27 Novembre 2011 à l'Auberge de l'Espérance à Charentilly.

Cette journée a été l'occasion de réunir nos aînés pour de joyeuses retrouvailles ou, au cours de ce repas, chacun a pu reprendre des refrains d'autrefois.

## Une rando pleine de soleil

Pour sa troisième année, la rando de SAINT-ROCH a connu un très beau succès, avec plus de 250 Vttistes et quelques 30 marcheurs venus emprunter nos chemins pour les plus sportifs (60 kms) en allant jusqu'à SONZAY via PERNAY.

Ainsi, petits et grands ont pu trouver un parcours adéquat à chacun. En fin de matinée toute l'équipe de bénévoles

s'est retrouvée pour un repas très convivial avec toutes les personnes qui le désiraient, chacun apportant son pique nique.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de Saint Rochiens sur les chemins,

Commission Sports



**INFO À TOUS LES SPORTIFS : le raidTrek Tours Endurance se délocalise pour sa 12<sup>ème</sup> édition et partira de ST ROCH le samedi 31 mars 2012 avec mes 3 parcours (90-60 kms), et cette année une nouveauté le 30 kms découverte. Info sur [www.trektoursendurance.com](http://www.trektoursendurance.com)**

## Orchestre animal à SAINT-ROCH sculpté par Monsieur Michel AUDIARD

Dans l'ancien relais de Poste qu'occupe maintenant Monsieur Pascal Nègre depuis deux ans, est né un orchestre « singulier », 61 sculptures en métal, colorées, représentant un orchestre symphonique mozartien avec des têtes d'animaux et des corps d'hommes ou de femmes sous la baguette de Pascal Nègre qui est sculpté sous ses propres traits sur un corps de pie.

Cette exposition qui joint l'humour et la dérision est installée à demeure, visible de la route. Monsieur Nègre désirent en faire profiter les habitants de SAINT-ROCH, ainsi que tous les gens de passage, nous le remercions pour cette initiative qui attire beaucoup de curieux.



**aison abillet** sur le marché de FONDETTES le mercredi et dimanche

**POISSONNIER**  
Halles centrales TOURS  
02 47 38 65 24 - Porte C  
Domicile : 02 47 42 02 46

**GARAGE AD EXPERT**

Stéphane VERN  
GARAGE DES TERRAGES  
Z.A. les Terrages  
37390 SAINT ROCH  
Tél. : 02 47 52 49 23  
Fax : 02 47 29 65 12

RÉPARATIONS AUTOMOBILES  
TOUTES MARQUES  
VENTES VEHICULES NEUFS  
et D'OCCASION

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00.  
Le samedi de 8h00 à 12h00.

Solution by **HYGEBAT**   
Hygiéniste du bâtiment

- Entretien et Réparation de Ventilation
- Pompage Fosses toutes eaux
- Désinsectisation
- Destruction de nid de guêpes

**ZA des Terrages - 37390 Saint Roch**  
Tél : 02 47 409 555 - Fax 02 47 409 556



**J.Huard - menuiserie**  
agencement d'intérieur  
Z.A. les Terrages - 37390 Saint Roch  
02 47 42 06 66 06 74 83 39 11  
www.jerome-huard.fr

## Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens

organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02-44.01.2050 ou 2060) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr



## Nuisances sonores nuisances odorantes circulation sur les chemins

Il n'est pas inutile de rappeler à l'ensemble des habitants de Saint Roch que l'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, nettoyeur haute pression...) est autorisée par arrêté préfectoral du 29/12/95 **uniquement aux horaires suivants**

**Lundi au vendredi** : de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
**Samedi** : de 09h00 à 12h et de 15h00 à 19h00  
**Dimanche et jours fériés** : de 10h00 à 12h

Quant aux scooters et autres engins à moteur, merci de respecter le calme et le repos des résidents.

Il est rappelé que le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est formellement interdit. Ceux-ci doivent être portés à la déchetterie (titre IV du règlement sanitaire départemental, article L 541-2 du code de l'environnement et arrêté préfectoral du 1er juillet 2005).

Nous rappelons à tous qu'il est formellement interdit de circuler sur la voie romaine avec un véhicule à moteur (moto, quad, scooter, voiture...). **Merci de respecter l'environnement et les règles de civilité vis-à-vis de vos voisins.**

## Nouveaux arrivants

La Municipalité invite toutes les personnes et les familles arrivées depuis peu sur la commune, à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

Des renseignements pratiques vous seront communiqués pour organiser vos démarches et faciliter votre installation.

## Les essaims d'abeilles



Si vous avez un essaim d'abeilles qui s'installe chez vous téléphonez à Monsieur Pierre LAGUIDE, Apiculteur, au 02 47 56 60 95, qui viendra les prendre gratuitement, en gardant les abeilles vivantes. Les essaims pérennisent l'espèce des abeilles. Protégez-les !!

Par ailleurs, merci de signaler, à la Mairie, tout nid de guêpes ou de frelons que vous voyez sur la voie publique !! (pour ceux situés dans une propriété privée, la destruction est à la charge du propriétaire).

## Le site internet de la Communauté de Commune Gâtine et Choisilles

Le site de la Communauté de Communes est accessible depuis l'adresse suivante : [www.gatine-choisilles.org](http://www.gatine-choisilles.org). Vous pouvez y consulter les comptes-rendus du Conseil Municipal mais également bon nombres d'informations sur les associations ou les autres communes de la Communauté de Communes.

## Informations aux propriétaires de chiens



1) Vous n'êtes pas sans savoir que les aboiements répétés de votre compagnon, sont une nuisance pour la tranquillité de vos voisins. **Il existe maintenant des colliers anti-aboiement très efficaces**, pensez-y !!!



2) Nous vous demandons pour les sorties de votre compagnon, qu'il soit à la laisse, même dans la voie Romaine. Chemin pédestre actuellement très fréquenté.

3) Lors de ces sorties, **nous vous demandons de bien vouloir ramasser ce que votre chien laisse derrière lui.** Ce qui évitera bien des désagréments aux promeneurs.

Malheureusement, malgré nos recommandations, nous sommes sans cesse interpellés sur tous ces sujets de mécontentement qui nuisent à la bonne entente et à l'harmonie dans notre commune. Nous vous demandons d'être vigilants et attentifs aux autres.

**Merci de votre participation, pour bien vivre ensemble.**



## PROBLEME DE VOISINAGE

Si vous avez un problème de voisinage, vous pouvez contacter le conciliateur de justice sur le canton de Neuillé Pont Pierre : Mme BARBIER-BATARD Françoise - Tél 06.63.04.63.29  
Permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mardi de chaque Mois de 15H45 à 17H00 à la Mairie de Neuillé Pont Pierre.  
Il est conseillé de prendre RDV avant de se rendre à la permanence

## Campagne de sécurisation

Dans le cadre de la campagne de sécurisation et d'aménagement d'un cheminement doux /piste cyclable sur notre commune, Monsieur le Préfet d'Indre et Loire nous accompagne financièrement au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR-programme 2011) à hauteur de 12 000 €. Nous le remercions vivement de cette contribution.

### Joël MARCHAND

Peinture, Vitrerie, Papiers peints,  
Revêtements sols et murs...

24, rue de la Picherie  
37390 SAINT-ROCH

**Tél. 02 47 56 75 49**

Fax 02 47 56 58 21

## INFO Restauration rapide et fromager

Nous vous informons de la présence de deux commerçants tous les mercredis sur le parking de la boulangerie à partir de 18H30 : l'Entracte gourmand et un fromager



Centre-Ouest

**Travaux Publics & Particuliers**

Tél: 02 47 62 12 12 Fax: 02 47 49 01 38

E-mail: [contact@tours.colas.fr](mailto:contact@tours.colas.fr)

## Votre commune s'engage dans le raisonnement du désherbage pour améliorer la qualité de l'eau de nos rivières

**Au printemps dernier, nous avons adhéré à l'opération «Plan de désherbage Urbain» première étape de la législation applicable en 2015 qui nous contraint à ne plus utiliser de phytosanitaires dans certaines zones. Ces produits doivent respecter l'environnement et ne donnent pas toujours un résultat satisfaisant comme l'ont remarqué certains habitants. Cependant, notre action doit être conforme à la législation.**

M. Le Maire



## La qualité des eaux, nous sommes tous concernés !

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'Etat a mis en place le plan ECOPHYTO 2018. Ce plan vise à réduire de 50% l'usage des pesticides au niveau national d'ici 2018. Les élus territoriaux sont impliqués dans cette démarche, même si les communes ne sont pas

les plus gros consommateurs de pesticides. En tant que gestionnaire des espaces verts publics, mais aussi en tant que représentant des administrés, les élus peuvent accompagner cette démarche.

Ainsi chacun de nous, du jardinier à l'agriculteur en passant par les agents techniques de la commune, nous avons tous une action à mener pour changer nos habitudes et contribuer à garantir une eau propre pour les générations futures.

## La commune de ST ROCH a réalisé son plan de désherbage durant l'été 2011

La commune de St Roch a fait appel à la Chambre d'agriculture d'Indre et Loire pour réaliser cette mission. Nous avons également sollicité le Pays Loire Nature et un financement européen Leader, dans le cadre d'une opération exemplaire et d'expérience au cœur du territoire du pays. Le plan de désherbage réalisé en 3 points : Diagnostiquer les pratiques de désherbage de la commune : choix du produit, calcul de la dose, sécuriser le remplissage et le lavage du pulvérisateur, sécurité des agents, recenser les techniques utilisées...

Classer les zones désherbées : distinguer les zones présentant un risque faible ou fort de transfert vers les fossés et cours d'eau. Par exemple, les secteurs de trottoirs, caniveaux (sols imperméabilisés) ou bord de rivière (proximité de l'eau) présentent un risque fort par rapport à des zones enherbées non traitées. Proposer des solutions pour réduire les transferts d'herbicides vers la rivière.

Changez nos pratiques et nos habitudes aussi... Utiliser moins de désherbant peut entraîner l'ap-

parition plus ou moins importante d'herbes le long des trottoirs ou des murs. En effet, pour un désherbage manuel efficace, il est préférable que les agents interviennent sur des plantes déjà développées, en évitant toutefois la montée à graines. Quelque part la présence de ces mauvaises herbes est l'indication qu'il n'y a pas de produit chimique utilisé sur votre trottoir et que les employés communaux mettent en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

## Vous aussi ! Agissez pour limiter la contamination des eaux par les pesticides !

N'utilisez pas d'herbicides à proximité des zones à risques : bords de rivière, fossés, caniveaux, égouts...

Ne jetez jamais un produit, même dilué, dans l'évier ou à l'égout, cela revient à le déverser direc-

tement dans la rivière. Éliminez les plutôt sur un carré en herbe ou un petit tas de compost.

En ville, sur la section de trottoir devant chez vous, il suffit de quelques dizaines de secondes chaque année pour nettoyer à la main, mission que

vous réalisez aussi lorsqu'il y a de la neige. Enfin n'intervenez pas sur les espaces publics (début de sentier, ou de trottoir...) au risque de ne pas respecter certaines règles de sécurité.



## Touraine Bikers band

Bonjour à tous,

Le Touraine Bikers Band poursuit sa route avec toujours la même philosophie : la passion de la moto (peu importe la marque et la cylindrée) des balades et des restos sympas.

Actuellement nous sommes 23 membres, une bande vraiment au top, super sympa, avec qui il fait bon se balader, plaisanter, et ainsi oublier tous les tracés de la vie quotidienne.

L'année 2011 a été riche en balades, une 2<sup>ème</sup> édition de la Bikers Day le 26 juin, des participations à des rencontres de Bikers, festival country, salon quads tattoo show et pour clore la saison notre challenge karting annuel.

L'année 2012 s'annonce encore meilleure, elle commencera avec notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le **vendredi 20 janvier à 20h30** dans l'ancienne école de saint Roch. Venez nous rencontrer.

Ensuite suivra une balade par mois, avec beaucoup de surprises, des lieux divers et variés, par exemple dégustation de fouées à Saumur, un weekend au bord de mer... etc

Mais surtout il y aura notre **3<sup>ème</sup> édition de la Bikers Day le 2 et 3 juin 2012** : Avec le samedi après midi : baptêmes en trikes (motos 3 roues) pour enfants et adultes handicapés, suivi d'un BBQ géant et d'un concert de rock **GRATUIT**.

Le dimanche, une balade sera prévue de 10h à 12h30, et sur le site de saint Roch de nombreux exposants seront présents (tatouage, motos...), avec des jeux Bikers, tombola et baptêmes trikes pour tous.

Notre animateur «kriss» sera présent ainsi qu'une autre animation tout au long de l'après midi (mais cela reste une surprise, il faudra venir !) une ambiance qui va faire danser tout St Roch et ses environs.

Lors de cette Bikers Day des activités seront au bénéfice d'une association caritative pour les enfants malades.

Alors notez bien cette date 2 et 3 juin 2012 et venez faire la fête avec nous !!!

A bientôt, bonne route à tous.

Le Président du TBB

Pour tout renseignement :

Le Président : Christophe DESCHERES (Max) 06 11 27 11 19

Mail : [tourainebikersband@live.fr](mailto:tourainebikersband@live.fr)

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/TouraineBikersBand/>

## APE Association des Parents d'Elèves

L'APE est une association qui gère la cantine pour les élèves de l'école ainsi que la garderie périscolaire (ce n'est pas une gestion municipale). Pour l'année 2010/2011, plus de 160 enfants ont bénéficié de la cantine et/ou de la garderie soit le matin, soit le soir, soit les 2.

Les membres du bureau sont tous des parents bénévoles qui prennent de leur temps libre pour faire fonctionner l'association (gestion de la cantine, garderie, réunions à l'école et à la mairie, trésorerie, déclaration des salariés pour les feuilles de paies, remise de chèque, secrétariat courrier, organisation de manifestations...).

Pour bénéficier de la cantine et de la garderie, il est nécessaire, comme pour toute association, d'en être adhérent en payant une cotisation (15€) et d'accepter son règlement intérieur (distribué à chaque famille lors de l'inscription

et consultable prochainement sur le panneau d'affichage à droite de l'entrée de l'école). Voici les nouveaux membres du bureau de l'APE élus lors de l'Assemblée Générale du 7 septembre 2011.

**PRÉSIDENT** : Vincent MAUPAY

**VICE PRÉSIDENTE** : Corinne CHASLES,

**TRÉSORIÈRE** : Anne CESARI

**TRÉSORIER ADJOINT** : Muriel ROSSIGNOL

**SECRETARE** : Virginie PIGAL

**SECRETARE ADJOINTE** : Elodie GARRE

**Membres actifs de l'APE :**

Manuella DUCHESNE ; Emmanuelle CLENET ;

Laure DESTOUCHES ; Richard DUCHESNE,

Christelle LOHEZIC, Frédéric PORNIN,

Sandrine SAVIN, Laurence SIROT, Magali

LHUISSIER.

L'APE organise et participe à des manifestations grâce à la section loisir de l'Association (marché de Noël, carnaval, ludobus...). Elle est composée elle aussi de parents bénévoles. Le but est de récupérer de l'argent pour la coopérative scolaire (et donc réduire les coûts des sorties scolaires).

Responsables de la section loisir :

Manuella DUCHESNE et Emmanuelle CLENET

**Pour toutes demandes d'information, envoyer un mail à l'adresse de l'APE :**

[apestroch@gmail.com](mailto:apestroch@gmail.com)

ou adresser un courrier dans la boîte aux lettres de l'APE devant l'école.

## Gym Tonic Saint-Roch

Le dynamisme de Nathalie, notre coach, vous assurera toute satisfaction. Au programme : renforcement musculaire de tous vos muscles, abdos, cuisses, cardio, steps, stretching... avec ou sans matériel (poids, élastibande, bâtons, corde à sauter, ballons et autres nouveautés). Après l'effort, le réconfort avec la relaxation pour un petit moment de détente. Le tout, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Alors venez nombreux et nombreuses.

Nous vous y attendons,

Venez **BOUGER**, vous **DEPENSER** et vous **MUSCLER** à la salle d'activité - Tous les jeudis de 20h30 à 21h30.

**TARIF** : 90 EUROS l'année avec certificat médical obligatoire

**Contacts** : Nathalie TORTAY : 02.47.55.91.03.

Isabelle DUBOIS : 02 47 56 59 86, mail : [isdubois37@gmail.com](mailto:isdubois37@gmail.com)

Pascale COGNAULT : 02 47 56 59 18, mail : [lespascaux3@orange.fr](mailto:lespascaux3@orange.fr)

Valérie DANJOU : 02 47 56 51 03, mail : [vfodindanjou@wanadoo.fr](mailto:vfodindanjou@wanadoo.fr)

**Nouveauté SAISON 2010/2011 : mise en place du challenge « assiduité ». Les 3 plus assidues se sont vues récompensées par un lot beauté : bonne humeur garantie!**

## APE Section Loisirs

La section loisirs organise une séance photos où les parents ont la possibilité de faire photographier leur enfant seul ou avec les frères et sœurs le **jeudi 20 octobre**. Chaque année, de nombreuses familles y participent.

L'APE reconduit le marché de Noël le **vendredi 2 décembre** avec la vente de produits régionaux et l'exposition de loisirs créatifs. Nous ferons venir plus de producteurs locaux et pourrons ainsi proposer de la dégustation sur place.

Le carnaval aura lieu le **samedi 18 février 2012**. Un défilé dans les rues de St-Roch sera organisé et nous accueillerons les enfants pour un goûter dans la salle des sports.



Une soirée Jeux en partenariat avec le Ludobus sera proposée le **vendredi 23 mars à partir de 16h30**. Les enfants ainsi que les parents auront la possibilité de jouer à toutes sortes de jeux (jeux en bois, jeux de société...)

Les membres de l'APE seront également présents lors de la fête de l'école pour secourir les parents d'élèves dans la tenue des stands d'activités

**Association des Parents d'Elèves de St Roch – A.P.E Section Loisirs.**  
Manuella DUCHESNE, Emmanuelle CLENET, Christelle LOHEZIC

## K'ROCK VACANCES



Les enfants qui avaient choisi de passer une partie de leurs vacances d'été avec K'rock Vacances ont eu raison. Le centre a ouvert du 4 juillet au 29 juillet 2011. Les enfants ont participé à plusieurs sorties : Papéa au Mans, château du Rivau, Pagode de Chanteloup, bateau sur la Loire. Cette année le centre était basé avec un thème par semaine : L'Espagne, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique avec des repas typiques préparés par les enfants et Magali. Toutes ces activités et sorties furent très appréciées par les enfants. Pour les bénévoles s'occupant du centre, c'est une grande satisfaction de voir ces enfants s'épanouir dans la joie et la bonne humeur. Nous tenons à remercier l'équipe d'encadrement qui était contente de retrouver les enfants car c'était les mêmes que l'année dernière, la communauté de communes, la municipalité qui a mis gracieusement à disposition des locaux de l'ancienne école et nous a versé une subvention sans laquelle nous ne

pourrions exister et Mme et Mr HUGER (« le groupe financier du palais ) pour nous avoir acheté 50 casquettes oranges. Cela nous a permis de mieux repérer les enfants lors des sorties. Cette année nous avons eu 48 familles de ST ROCH et des alentours qui ont adhéré (en baisse par rapport à l'année dernière). Nous remercions les parents venus nombreux encourager leurs enfants lors de la fête de fin de mois. Nous espérons que l'année prochaine le centre aura plus d'adhérents et d'enfants. Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau.



## Découvrez les danses en ligne et les danses de salon

Vous avez envie de vous faire plaisir 2 heures par semaine en dansant seul(e), en couple ou en famille : Temps Danse est une association qui regroupe des personnes de tous âges (des enfants également) et de niveaux de danse différents. Les adhérents se retrouvent hebdomadairement pour pratiquer les danses de salon (Rock Valse Tango Chacha Paso Samba) et/ou les danses en ligne (Madison Country Disco Charleston Salsa Zouk etc) Les chorégraphies sont adaptées pour chaque niveau de danseur et le rythme de la saison est sous le signe de la détente et du loisir. Nous nous efforçons d'équilibrer hommes et femmes en danses de salon. Des soirées dansantes sont organisées régulièrement.

**Association Temps Danse Renseignements :**

Françoise 02 47 42 05 25,  
Bernard 02 47 55 50 63,  
Daniel 02 47 55 65 56,  
<http://tempsdanse.perso.sfr.fr>

Ça ne doit pas rester **entre nous** !



#### Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.  
Fermeture le mercredi matin pendant les vacances scolaires.

#### Tarifs adhésions 2012 :

Enfant (de 1 à 11 ans) 4 euros.  
Adolescent (de 12 à 18 ans) 6 euros.  
Adultes (+ de 18 ans) 9 euros.

Tél. : 02 47 56 62 78

Mail : dlire@orange.fr

#### Dernières actualités 2012:

Un spectacle pour enfant gratuit fin janvier.

Une pièce de théâtre pour adulte début 2012.

Les bout'choux bouquinent : 3<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois en partenariat avec les Relais Assistantes Maternelles (RAM) .

L'heure du conte : à 16h, chaque mercredi, Patricia propose la lecture d'histoires adressées aux enfants.

Le café littéraire : RDV des lecteurs qui ont eu un coup de cœur.

Les vendredi 10/02 : 13/03 - 11/05

Les bibliogoûter : le mercredi de 15h à 16h30 sur inscription enfants de 4 à 10 ans.

#### Des nouveautés, encore et encore !

Plein de nouveaux albums enfants, d'histoires fantastiques, de romans captivants pour les 12-16 ans et les derniers policiers, des romans, des magazines et documentaires pour les adultes et aussi des CD.

L'équipe de bénévoles ainsi que Patricia sont toujours à votre disposition pour vous guider dans le dédale des étagères et des bacs.

#### Manifestations qui ont eu lieu en 2011.

Fest-noz le 22 janvier 2011.

Concours de gourmandises (autour du chocolat) le 23 juin

La grande Lessive, exposition d'œuvres sur un fil à linge (tout comme dans de nombreuses villes tout autour de la terre) le 19 octobre.

#### Planning des bibliogoûters 1<sup>er</sup> semestre 2012

Mercredi 25 janvier : « invente ta bande dessinée » (réservé aux grands)

Mercredi 22 février : « Chevalier et princesses » (réservé aux petits)

Mercredi 28 mars : « Bâtons de pluies »

Mercredi 18 avril : « Pâques et sa chasse à l'oeufs »

Mercredi 23 mai : « Tableau floral »

Mercredi 20 juin : « Grand final avec atelier des saveurs, salade de fruits maison »

**Notre dynamique Présidente Chrystelle LOHEZIC, Patricia et toute l'équipe des bénévoles vous souhaitent une bonne et joyeuse année 2012.**

## Le Club des Aînés

Cette année, notre voyage d'une journée, le vendredi 20 mai, nous à conduit à ROCHEFORT où nous avons visité l'ancienne corderie Royale, et découvert la fabrication des cordes du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, puis le chantier de construction à l'identique de l'Hermione, frégate qui conduisit La FAYETTE aux ETATS UNIS D'AMERIQUE.

Après le déjeuner, direction LA ROCHELLE, où était prévue la visite libre de l'Aquarium. Très bel après-midi où tous ont été ravis. En effet cet aquarium, refait il y a 10 ans, est magnifique. Retour à SAINT-ROCH en fin de journée.

Le 25 aout, nous avons refait une sortie à l'étang de ROCHECORBON, et nous avons pu, grâce au soleil, déjeuner et diner en plein air.

Nous avons, comme prévu organisé un concours de belote le 12 avril au bénéfice de la recherche médicale, 120 personnes avaient répondu à notre appel et nous les en remercions.

Pour cet hiver, nos prochains concours sont prévus les mardis 11 octobre et 13 décembre 2011.

Ceux de 2012, sont prévus les mardis 10 janvier, 6 Mars, 23 octobre et 18 décembre 2012.

Nos réunions mensuelles sont toujours le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, à partir de 14h15 dans une salle de l'ancienne école. Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, nous serons très heureux de les accueillir.

Avant d'aborder 2012, toute l'équipe du club vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président - James PERSYN

## Les Anciens Combattants

La section des anciens combattants de Saint-Roch est une subdivision de l'Association Des Anciens Combattants d'Indre-et-Loire. ADAC 37 est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Elle a pour but de venir en aide aux anciens combattants, veuves et victimes de guerre.

**Les membres de l'association se doivent, outre le devoir de solidarité :**

- De participer dans toute la mesure du possible, aux manifestations organisées pour honorer les morts des différents conflits.
- D'aider à promouvoir, auprès de la jeunesse en particulier, le souvenir des victimes des guerres et le culte de la patrie.

Dans son article 4, le règlement prévoit que : l'association s'interdit toute activité politique, philosophique et religieuse ; et quelle est et demeure indépendante de tous les partis politiques et de tout gouvernement. L'association est ouverte (article 1) aux anciens combattants de tous les conflits : 14/18 (pour mémoire), 39/45, Théâtres d'Opérations Extérieurs, Corée, Indochine, Afrique du nord.

Elle est également ouverte :

a) Aux étrangers ayant servi dans l'Armée Fran-

## Roch en Choeur trouve sa place à Saint-Roch

L'association Roch en Choeur, créée le 5 janvier 2011, s'est peu à peu faite connaître dans la commune qui l'a accueillie alors qu'elle comptait dans ses rangs 28 choristes venus des communes voisines telles que La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Fondettes, Saint-Antoine du Rocher, Tours-Nord...

Le souhait constant de ses fondateurs et responsables qui était notamment d'« être acteur associatif de Saint-Roch à part entière et intégrer des saint-rochiens le plus rapidement possible afin que Roch en Choeur soit reconnue comme la chorale de Saint-Roch » semble pouvoir se réaliser.

En effet, après s'être produits en 2011, à l'occasion des vœux du maire, participé au concert de printemps de la société musicale de La Membrolle en mars et organisé un concert gratuit pour célébrer la fête de la musique à Saint-Roch, les choristes de Roch en Chœur dirigés par Marion Paillissé, ont donné de la voix avec le désir de toucher le

cœur des gens venus les écouter. Chaque instant fut un moment chaleureux de partage et d'amitié, clore par la promesse de se revoir.

Très vite des saint-Rochiennes ont rejoint ces passionnés de chant, rattrapées dès septembre, après une rencontre sympathique au forum des associations, par plusieurs autres habitants de la commune ainsi que de nouveaux choristes venus de la communauté de communes (Saint-Antoine, Charentilly, Semblançay ...)

Aujourd'hui l'augmentation des effectifs a dépassé les prévisions puisque Roch en Chœur compte désormais 44 choristes, malgré le départ vers les cieux de notre amie Christine, partie trop vite au cours de l'été mais qui demeure dans un coin du cœur de chacun. Mais cette réussite qui, espérons le, va se poursuivre très longtemps, n'a été possible que grâce au soutien, moral, financier et amical du maire et de son équipe municipale.

En raison de l'augmentation des effectifs, les répétitions du mercredi soir (de 19 h à 20 h 30) qui se déroulaient dans la salle du conseil municipal, se tiennent en effet désormais dans la salle des fêtes, mise à disposition par la mairie.

**Roch en Chœur a programmé plusieurs rendez-vous avec les saint-rochiens en 2012 : le 13 janvier lors des vœux du maire ; courant mai avec l'organisation d'une rencontre inter-chorales ; le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique et, si les vents se montrent favorables, en participant à la journée des associations organisée par la commune.**

Contacts Roch en Chœur :  
François Baudouin (président)  
tél. 06.09.74.32.63  
ou Marion Paillissé (chef de chœur)  
tél. 06.30.90.68.34  
courriel : rochenchoeur@laposte.net

çaise et titulaires de la carte du combattant.

b) Aux anciens militaires des contingents Français mis à la disposition des Nations Unies au titre des forces internationales, dans quelques pays que ce soit.

À l'heure actuelle, la section de Saint-Roch compte sept membres.

**Le bureau est composé comme suis :**

Président : Mr DAUM;  
Trésorier : Mr BEATRIX;  
Trésorier adjoint : Mme RICCI.  
La section possède un drapeau ; ce dernier a été offert par la commune de Saint-Roch. Outre ses activités statutaires, la section participe à l'animation de la commune en organisant des concours de jeu de belote. Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Citoyennement votre.  
M. Daum

## Football Loisir à l'AS Saint Roch : stabilité...

On ne change pas une formule qui marche ! Cette année encore, l'Association Sportive de Saint Roch engagera 2 équipes en championnat « Football Loisir ». Une formule qui, années après années, n'en finit plus d'attirer de nouvelles équipes : près de 50 cette année en championnat d'Indre-et-Loire !

### ... et nouveauté !

Stabilité, donc, mais aussi quelques nouveautés pour cette saison 2011/2012 qui débute :

De nouveaux vestiaires ! Après de longues années de bons et loyaux services, les anciens vestiaires de l'AS Saint-Roch laissent place à des locaux flambant neufs où les joueurs pourront apprécier un confort amélioré, bien mérité après des matches souvent disputés !

#### Contactez pour cela :

Joël Plumé (02.47.56.75.82, 06.25.52.42.42 plumejoel37@wanadoo.fr)  
Thierry Desarmenien (06.64.70.54.95 thierry.desarmenien@wanadoo.fr)  
ou François Chartier (06.74.11.48.13 francoischartier@free.fr).

**AS Saint Roch recherche gardien !**  
Cette année, malgré le nombre de licenciés en hausse, l'ASSR ne compte plus de gardien attitré !  
Alors si l'envie de mettre les gants vous démange ne la réfreinez pas, venez jouer avec nous !

## ETAT CIVIL ANNEE 2011

### Avis de naissances

FOURREAU Alexandre	28.02.2011
FROMONT Zoé	20.03.2011
SAUVESTRE Justine	14.04.2011
MONTFERMÉ Hugo	28.04.2011
ADEM-HOYEK Lorèna	17.06.2011
GUILLET Maxence	17.06.2011
PECASTAINGS Amauri	22.07.2011
REGOIN Corentin	11.08.2011
POTIER Théo	15.08.2011
PROUST Marion	17.08.2011

### Mariages

GARNIER Alexander et SIMONNET Aurélie	04.06.2011
GUYOT Pascal et BALIN Chantal	11.06.2011
LUCET Christophe et CANIVENC Isabelle	18.06.2011
RETAILLEAU Florent et CHICOISNE Emilie	16.07.2011
AUNEAU Patrick et SIMON Sonia	30.07.2011
DAGUZAN Didier et BORDEAU Jessica	06.08.2011
DELORAINNE Damien et TRICOT Héloïse	27.08.2011

### Décès

SUHARD Josiane née GUYOT	25.02.2011
VAN DER LINDE Koop	09.04.2011
NAUDON Daniel	02.08.2011

## Élections

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales doivent le faire avant le 31 décembre 2011.

## COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

### Lutte contre les cambriolages

Depuis quelques semaines maintenant, la circonscription de la compagnie de gendarmerie de Tours enregistre une augmentation des cambriolages dans les résidences principales en journée et dans les commerces et entreprises durant les nuits.

Les militaires de la compagnie de gendarmerie de Tours sont pleinement impliqués dans la lutte contre les cambriolages, tant dans le but d'éviter la commission de ces infractions que de réprimer les auteurs.

Vous avez certainement noté l'adaptation des services de la gendarmerie avec l'emploi de moyens particuliers tels que l'hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie de Tours, ou la concentration de plusieurs patrouilles sur des secteurs géographiques restreints. J'ai personnellement évoqué cette problématique avec certains d'entre vous ou de vos adjoints lors de services coordonnés.

L'analyse des faits montre que, souvent, les délinquants profitent de la négligence ou de l'imprudence des victimes (habita-

tion ou véhicule non fermés pendant la nuit, portes et fenêtres des résidences ouvertes en pleine journée alors que les occupants sont parfois absents...).

Pour prévenir cette situation, vous trouverez dans l'article ci-après les consignes à respecter.

C'est ensemble que nous pourrions lutter encore plus efficacement contre ce phénomène.

Capitaine Benoit TERRIER,  
Commandant la compagnie de Tours



MINISTERE DE L'INTERIEUR DE L'OUTRE MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION, GENDARMERIE NATIONALE

### NOTRE PRIORITE C'EST VOTRE SECURITE

(Conseils pratiques de la sécurité pour tous)

#### COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES AGRESSIONS

Apprendre les bons réflexes et ne pas céder à la panique :

- ▶ Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre vie est bien plus précieuse que vos biens,
- ▶ Observez et mémorisez : l'âge, la taille, la corpulence, les cheveux et la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de votre agresseur (port de lunettes moustache, barbe, etc...),
- ▶ Notez si vous en avez le temps, le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de son véhicule ainsi que la direction de fuite,
- ▶ Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect. Contactez la gendarmerie sur le moment ou remettez les éléments recueillis aux gendarmes lorsqu'ils vous rendront visite.

#### CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES AGEES

##### Au domicile :

- ▶ Conservez votre porte soigneusement fermée à clé,
- ▶ Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas
- ▶ N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),
- ▶ Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,
- ▶ En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous,
- ▶ En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie).

##### Dans la rue :

- ▶ Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements,
- ▶ Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux,
- ▶ Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites-vous accompagner,
- ▶ Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main,

## LE BON REFLEXE – Téléphone n° 17

### COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DANS LA RUE

- ▶ Evitez de marcher trop près de la chaussée,
- ▶ Portez votre sac à main côté du mur,
- ▶ Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac et n'y transportez pas trop de documents officiels, d'argent encore moins le code confidentiel avec votre carte bancaire,
- ▶ Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou aux distributeurs lorsque vous composez votre code confidentiel. N'acceptez aucune aide extérieure à l'exception d'un employé de banque,
- ▶ Conservez systématiquement le ticket émis par un distributeur de monnaie automatique d'une banque,
- ▶ Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (commerce, etc...).

### COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

- ▶ Dans la mesure du possible, stationnez toujours en zone éclairée,
- ▶ Conservez sur vous papiers, chèques, doubles des clés. Ne les laissez surtout pas dans le véhicule
- ▶ N'oubliez pas de retirer les appareils hi-fi ou vidéo (autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable...)
- ▶ Verrouillez portes, coffre et antivol de direction
- ▶ Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des objets de valeur apparents qui pourraient attirer l'attention et la convoitise de personne malintentionnées,
- ▶ Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques minutes
- ▶ Dans votre propriété, voire dans votre garage, ne laissez pas les clés sur le véhicule, rangez-les dans un endroit discret ( tiroir, etc..)

### COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE – ENTREPRISE – BATIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

- ▶ Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
- ▶ Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine (rideau de fer, etc...)
- ▶ Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositif anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...)
- ▶ Allez régulièrement à la banque pour déposer vos espèces dans la journée,
- ▶ Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
- ▶ Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
- ▶ Ne laissez pas à portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs (échelle, etc...)
- ▶ Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,
- ▶ Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- ▶ Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
- ▶ Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
- ▶ Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos états, dans les rayons voire dans votre réserve.

Ces dispositions peuvent être adaptées pour la protection de votre domicile en sus des conseils suivants :

- ▶ Fermez tous les accès,
- ▶ Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. A défaut pensez à les cacher,
- ▶ Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- ▶ Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération "TRANQUILITE VACANCES",
- ▶ Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
- ▶ Ne vous faites pas adresser vos chèques en envoi postal simple
- ▶ N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion (alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance, ...)

### COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES ESCROQUERIES

- ▶ Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou son code confidentiel par téléphone, même si votre interlocuteur se présente comme responsable de votre banque, ou se faisant valoir de la qualité de gendarmes ou de policiers.
- ▶ Lorsque vous composez le code confidentiel de votre carte bancaire, assurez-vous bien que personne ne vous observe, notamment aux abords des distributeurs bancaires.

## SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITE

### ADOPTER LE BON REFLEXE

### SIGNELEZ TOUTE SITUATION OU PRESENCE SUSPECTE À LA GENDARMERIE

(Tél : n° 17 ou celui de votre communauté de brigades de gendarmerie)

Communauté de brigades de CHAMBRAY LES TOURS	02 47 74 56 90
Communauté de brigades de LA MEMBROLLE / CHOISILLE	02 47 85 59 30
Communauté de brigades de LUYNES	02 47 55 34 80



**Chaudières**  
**Plomberie**  
**Chauffage**

Arnaud CARRE  
4, rue des pinsons  
37390 SAINT ROCH

**02 47 88 95 95**  
Messagerie : serenys37@gmail.com

ENERGIES RENOUVELABLES



**Thierry REAULT**  
42, rue des Brosses - St Roch  
Tél./fax 02 47 29 39 30  
port. 06 33 46 98 03

## Mairie

Horaires d'ouverture :  
 Lundi, mardi, jeudi 8 h 30-12 h 30  
 Mercredi 8 h 30-12 h 30 et 14 h 00-16 h 00  
 Vendredi 8 h 30-12 h 30 et 16 h 00-18 h 30  
 Téléphone 02 47 56 74 67  
 Fax 02 47 56 76 50  
 E mail mairie.saintroch37@orange.fr

## ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. BRIANT  
 Téléphone 02 47 56 75 62



## PÔLE SANTE

Nous vous rappelons qu'un pôle santé est situé dans l'ancienne école (41 rue Principale) et compte déjà deux praticiens :

- Une **Réflexologue plantaire**
- et un **Psychologue**, clinicien (Enfants, adolescents, adultes, aide à la parentalité)

Nous vous informons que la Kinésithérapeute, précédemment située à côté de la boulangerie, est désormais installée à Fondettes.

## TRÉSORERIE

Pour les affaires communales (transport scolaire...) contacter la Trésorerie de Neullé-Pont-Pierre,  
 Pour les impôts et taxes, contacter la Trésorerie de Neuvy le Roi, Madame LIMET : 02 47 24 40 51

## GENDARMERIE

Luyes : 5 avenue du Clos Mignot  
 Téléphone : 02 47 55 34 80

## POMPIERS

Téléphone : **18**

## SAMU

Téléphone : **15**

## ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences à la Mairie de Saint Roch sont supprimées. Madame ROUSSEAU assure les Permanences suivantes :

Mairie de la Membrolle sur Choisille : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de 9h30 à 11h30 - Tél. 02 47 41 21 28  
 Mairie de Pernay : 2<sup>e</sup> lundi de 10h30 à 11h30 -Tél. 02 47 52 43 83

## E.D.F. / G.D.F. Services Touraine

Accueil particuliers : 08 10 837 837 - Dépannage clientèle : 0810 33 34 37

## Cie FERMIÈRE DES SERVICES PUBLICS

6 bis avenue Victor Hugo 37305 Joué-Lès-Tours - Téléphone : 0811 900 400

## SALLE D'ACTIVITÉS

Renseignements et location en mairie au 02 47 56 74 67  
 Téléphone de la salle d'activités : 02 47 40 96 98



• Chaudières  
 • Plomberie  
 • Chauffage

Arnaud CARRE  
 4, rue des pinsons  
 37390 SAINT ROCH

02 47 88 95 95  
 Messagerie : serenys37@gmail.com

ENERGIES RENOUVELABLES

Plomberie  
 Chauffage  
 Sanitaire

thierry.reault@hotmail.fr

Thierry REAULT  
 42, rue des Brosses - St Roch  
 Tél./fax 02 47 29 39 30  
 port. 06 33 46 98 03

## LE PERSONNEL MUNICIPAL



Maryse GAUGUET  
 Rédacteur principal territorial



Nadège FONTENAY  
 Adjoint technique territorial



Brigitte LOC  
 Adjoint administratif territorial



Annick MARCHAND  
 Agent spécialisée des écoles maternelles



Laurence COLAS  
 Agent de surveillance scolaire



Patricia AUBRIOT  
 Aide bibliothécaire



Anita CLÉMENT  
 Aide bibliothécaire



Caroline DE RESENDE  
 Adjoint technique territorial



Géraldine GALLE  
 Adjoint technique territorial



Pascal RUTARD  
 Adjoint technique territorial



Françoise NEVOIT  
 Adjoint administratif territorial



Bruno PALLUAU  
 Adjoint technique territorial

